

16 novembre 2006

## **ACOR SOS RACISME COMMUNIQUE**

### **Luttons contre le racisme qui menace la démocratie. Halte aux abus de l'UDC.**

Aujourd'hui l'UDC invoque la démocratie mais elle la réfute en même temps lorsqu'elle demande :

- la résiliation de la Convention contre le racisme car sa ratification n'aurait pas été votée,
- la dissolution de la Commission fédérale contre le racisme (CFR) car sa formation n'aurait pas été votée,
- la suppression de la norme pénale contre le racisme. Son adoption a été votée.

#### **Rappel :**

- En Suisse, dès 1989 le consensus s'est formé pour combattre le racisme et ratifier la Convention de l'ONU contre ce fléau. Si la CFR et la norme pénale étaient nécessaires à l'engagement que prenait la Suisse devant l'ONU, ces deux outils étaient - et restent - évidemment indispensables. La répression (norme pénale) et la prévention sont les deux volets de l'action contre le racisme. Comment préparer la prévention ? Ce sont les commissions fédérales comme la CFR qui travaillent à de tels projets. Elles sont représentatives de toutes les composantes de la population.
- L'adoption de la norme pénale était soumise à référendum. Le débat eut lieu, la majorité des citoyennes et des citoyens l'ont adoptée en connaissance de cause. L'UDC semble aujourd'hui l'oublier. Elle semble oublier que Christoph Blocher ne s'était pas opposé à la norme pénale et que le parlement avait décidé démocratiquement de ne pas soumettre au référendum la ratification de la Convention !

#### **L'essentiel :**

Le nombre des agressions racistes augmente. Les centres de consultation enregistrent un nombre croissant de refus d'embaucher ou de servir des personnes de couleur, de leur attribuer un logement. Les passages à l'acte spontanés commis contre des inconnus se multiplient. Les animosités se renforcent dans les quartiers populaires, les entreprises, les transports publics. Le racisme empoisonne une société qui se défait. Faut-il le préciser ? Nombre de ses victimes sont suisses.

La situation s'est nettement détériorée depuis 1995 (Adoption de la norme pénale, ratification de la Convention, la formation de la CFR, création d'ACOR SOS Racisme).

L'insidieuse propagande raciste et xénophobe de l'UDC blochérienne a contribué à cette situation. Elle a recours à la rumeur, à l'image, à la manipulation de fantasmes et de préjugés. Elle attise les tensions entre Suisses et prétendus étrangers.

Elle demande le retrait de la norme antiraciste au motif que l'antiracisme menacerait la liberté des Suisses d'exprimer leur peur des étrangers.

**Les indicateurs sont tous au rouge : c'est bien le racisme qui prend des proportions inquiétantes.**

**Partis démocratiques, société civile, autorités doivent s'unir contre cette dérive.**

**Une volonté politique forte doit stimuler clairement la prévention du racisme.**

**ACOR SOS Racisme**

Pour information

Karl Grünberg

022 321 88 21